

Projet Technologies de l'Information et de la Communication

13 novembre 2012

1 Calendrier

- Du 19 novembre au 30 novembre : choix des sujets ;
- décembre : documentation, étude préalable, réalisation de prototypes, rédaction d'un cahier des charges et d'un calendrier prévisionnel ;
- lundi 7 janvier : livraison du cahier des charges fonctionnel, de l'état de l'art et du cahier prévisionnel ;
- janvier - mars : implémentation, rédaction de la documentation et du rapport de projet ;
- 1 avril : livraison des logiciels, de la documentation et du rapport ;
- début avril : soutenance.

2 Évaluation

Sauf cas particuliers (Gala, Journée entreprise, ...), vous serez évalués sur 3 points :

- un cahier des charges fonctionnel, un état de l'art, et un calendrier prévisionnel ;
- le logiciel implémenté accompagné de ses tests ainsi que de sa documentation ;
- le rapport et la soutenance ;

qui évaluent respectivement votre capacité à :

- analyser et trouver les meilleures solutions à un problème donné ;
- implémenter et mettre en oeuvre une solution ;
- mettre en avant le travail effectué.

A l'issue du processus, vous aurez 3 notes pour chacun des points précédents. La note finale sera la moyenne des 3 notes.

3 Les documents attendus

Le premier document à rendre doit contenir, un cahier des charges fonctionnel, un état de l'art, et un calendrier prévisionnel.

Le cahier des charges fonctionnel est un document formulant le besoin, au moyen de fonctions détaillant les services rendus par le produit et les contraintes auxquelles il est soumis. Pour réaliser votre cahier des charges fonctionnel, vous pouvez vous inspirer du plan proposé sur le site http://fr.wikipedia.org/wiki/Cahier_des_charges_fonctionnel.

L'état de l'art, qui normalement doit apparaître dans le cahier des charges fonctionnel doit décrire l'ensemble des solutions et logiciels déjà existant. L'état de l'art doit être accompagné d'une bibliographie détaillée et précise.

Le calendrier prévisionnel doit décrire en détail les dates de début et de fin des différentes tâches que vous devrez réaliser pour mener à bien votre projet.

Le logiciel doit toujours être accompagné de tests prouvant son bon fonctionnement. Il doit aussi être accompagné d'une documentation contenant

- un texte expliquant comment compiler, installer, tester, et mettre à jour le logiciel ;
- un code documenté permettant à n'importe quel programmeur de pouvoir lire le code, comprendre l'architecture, faire de la maintenance sur le code ou ajouter une fonctionnalité au programme.

Le rapport et la soutenance doivent mettre en avant le travail effectué et proposer un résumé de l'état de l'art, des solutions choisies, des fonctionnalités implémentées et des tests réalisés sur le programme final. Il doit aussi faire un bilan sur ce qui reste à faire et sur les perspectives qui peuvent être envisagées.

4 Emploi du temps et gestion du temps

Dans l'emploi du temps, des heures sont attribuées au projet TIC. Le nombre d'heures ainsi posées ne correspondent pas au heures que vous devez réaliser. Ces heures ont été posées afin de vous permettre de pouvoir poser des réunions qui ne pourront pas être déplacées par les cours.

Le temps que vous devez passer sur le projet dépend de vos objectifs, de votre calendrier et de vos choix technologiques. Vous avez 3 mois pour implémenter le produit final, il ne faut bâcler la première phase du projet (cahier des charges, état de l'art et calendrier) pour ne pas avoir de mauvaises surprises durant ces 3 mois.

5 Cas particulier des apprentis

Comme les apprentis ne peuvent pas réaliser le projet et travailler en entreprise en même temps, ils doivent juste réaliser un cahier des charges fonctionnel, un état de l'art, et un calendrier prévisionnel. Il seront alors notés que sur cette partie, les 2 autres parties étant ignorées. Il devront rendre leur travail le 7 janvier en même temps que les autres élèves.

Un groupe peut être composé d'apprentis et de non apprentis. Dans ce cas, l'apprenti ne sera noté que sur le cahier des charges fonctionnel, l'état de l'art, et le calendrier prévisionnel. Les non apprentis seront notés sur les trois parties du projet comme tous les autres non apprentis. Évidemment, le calendrier prévisionnel devra prendre en compte le départ des apprentis au cours du projet.

Enfin, les apprentis ne sont pas autorisés à choisir les projets IBM et ATOS.

6 Attribution des projets

Les sujets des projets seront publiés sur le site de la Miage : <http://miage.emi.u-bordeaux1.fr/prod/accueil>, dans la partie Projets TIC MIAGE-M1.

Les élèves doivent se constituer en groupe de 2 à 4 selon les projets et doivent contacter au plus vite l'enseignant responsable du projet. L'enseignant choisira alors un groupe et devra m'envoyer un courriel me précisant qu'il a choisi son groupe.

A ce moment là, je publierai sur mon site web www.labri.fr/perso/boussica dans la partie **cours** l'affectation officielle des projets. Vous serez affectés officiellement au projet que lorsque cette liste sera publiée.